

FO CHEMINOTS : Concertation ferroviaire, bilatérale n°01
« Ouverture à la concurrence »

Celle-ci est la première des quatre prévues sur ce thème.

Nous l'avons déjà écrit, et nous en sommes encore plus certains après ces premières rencontres, le but de la concertation est, dans un calendrier restreint sur deux mois, **de faire croire qu'on engage des discussions ! Le point de sortie sera proche « mot pour mot » du rapport Spinetta !**

Nous réaffirmons que tout cela n'est qu'enfumage ! Se donner du temps pour instaurer la division et exercer toute forme de lobbyings pour rendre les choses inévitables !!!

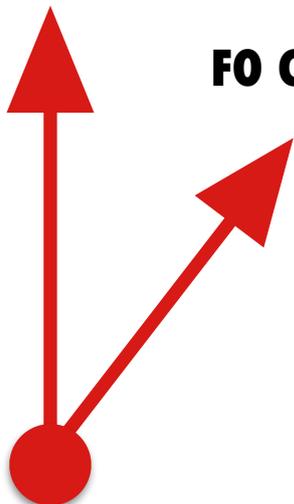
Cette concertation, qui nous le répétons une nouvelle fois n'est pas un espace de négociations, a pour but de trouver l'allié ou les alliés syndicaux que le Gouvernement souhaite pour co-rédiger sa loi ! Il est clair que de ce côté là ils savent à quoi s'en tenir concernant notre fédération.

Nous avons affirmé que nous n'avons pas de discours à géométrie variable, et que nous tenons le même langage que ce soit devant les cheminots, devant les dirigeants de la SNCF ou au ministère !

Nous nous rendons à ces réunions dans le but unique de porter les revendications et de recueillir les informations que nous restituons aux cheminots.

Lors de cette bilatérale, une fois de plus **nous avons réitéré notre demande de tirer le bilan de l'ouverture à la concurrence du Fret ferroviaire.** Nous avons déjà fait cette demande à monsieur Spinetta avant la publication de son rapport, ainsi qu'à Mme la Ministre des transports. Ce bilan est catastrophique tant en terme social : diminution drastique des effectifs, avec y compris un plan social chez un opérateur privé, voire dépôt de bilan pour d'autres ! C'est un échec cinglant concernant le nombre de tonnes kilométriques transportées. C'est une « bérézina » d'un point de vue environnemental avec toujours plus de camions.

Nous avons aussi interpellé les futurs rédacteurs de la loi de destruction du système ferroviaire français sur ce qu'il restera du statut : là aussi les réponses sont plus qu'évasives. **Il est clair que le but est d'arracher un à un les chapitres du RH0001 afin de le vider de son contenu.**



FO Cheminots

La fédération FO Cheminots a aussi tenté de savoir ce qu'il adviendra des technicentres de maintenance qui passeront sous la coupe d'un opérateur privé : les réponses sont encore évasives. **Nous sommes face à un amateurisme qui fait froid dans le dos !**

Cette loi, si elle devait être promulguée, actera la casse du service public ferroviaire, l'ouverture à la concurrence, la fermeture des lignes au motif de non rentabilité, la réduction des dessertes, le transfert des cheminots vers de nouveaux opérateurs, la possibilité de licencier les cheminots de l'opérateur historique, la disparition du statut, la filialisation du Fret SNCF, la privatisation dans son ensemble du système ferroviaire français, ...

Dans ce contexte, la fédération FO Cheminots forte de sa résolution de Congrès rédigée par ses adhérents porte le mandat suivant :

- **Retour à une SNCF sous monopole public d'État, « une et indivisible » !**
- **Contre toute possibilité d'ouverture à la concurrence !**
- **Maintien du Statut !**

Il faut arrêter ce processus de destruction engagé !

Pour sa part, FO Cheminots appelle les cheminots de tous les services à se mobiliser par la grève le 22 mars prochain et à rejoindre la manifestation nationale !

Se posera vite la question de la grève reconductible pour les faire définitivement céder : la fédération FO Cheminots et ses militants y sont prêts !

Le Secrétariat Fédéral



FO Cheminots

Contacts Presse :

François GRASA
Secrétaire Général
06 07 13 26 21

Philippe HERBECK
Secrétaire Général Adjoint
06 18 80 59 54